



Convention sur la diversité biologique

Distr.
GÉNÉRALE

CBD/POST2020/WS/2019/3/1
13 mars 2019

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

CONSULTATION RÉGIONALE SUR LE CADRE MONDIAL DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'APRÈS- 2020

Addis-Abeba, 2-5 avril 2019

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la consultation.
 2. Introduction et objet de la consultation :
 - a) Mise en scène : Introduction au processus pour l'après-2020;
 - b) Présentations personnelles et attentes des participants.
 3. Organisation des travaux et élection des coprésidents et du rapporteur.
 4. Situation actuelle et tendances pour l'avenir :
 - a) État et tendances de la biodiversité dans la région;
 - b) Examen des progrès dans la mise en œuvre par les pays : Présentations par des pays choisis et régionale.
 5. Occasions d'application et défis dans la région, et perspectives pour le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 :
 - a) Réflexions sur la contribution du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 à l'application de la Convention dans la région;
 - b) Perspectives pour le cadre de l'après-2020 : Réponse possible aux occasions et aux défis.
 6. Élaboration du cadre pour l'après-2020 :
 - a) Présentation du document de discussion sur le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020;
 - b) Développement et communication de nouveaux exposés de faits pour la biodiversité.
 7. Voir le monde que nous voulons en 2050 : Penser différemment
 - a) Gestion de la transition vers un cadre ambitieux de la biodiversité pour l'après-2020;
 - b) Penser différemment au sujet des mesures concrètes pour réaliser la vision à l'horizon 2050.
 8. Intégration des différentes perspectives.
 9. Éléments possibles du cadre pour l'après-2020.
 10. Conclusion et clôture de la consultation.
-